



PROGRAMME

L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

MARS > JUIN 2023

47

—

Lot-et-Garonne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

A L'OMBRE DES ARBRES

L'arbre tient un rôle fondamental dans les espaces ruraux ou cultivés, en ville ou à la campagne. Qu'ils soient plantés sur le domaine public ou le jardin d'un particulier, les arbres sont une composante à part entière du paysage et du patrimoine lot et garonnais.

Qui pense à notre département pense inmanquablement à la campagne et forêts qui l'entourent. Pourtant, les arbres présents au sein de la ville ne sont pas à négliger. Au contraire, avec le changement climatique, ils sont d'autant plus essentiels au cadre de vie qu'ils offrent des îlots de fraîcheur dans les périodes estivales de plus en plus chaudes.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation aux paysages, le CAUE47 a programmé des manifestations dont le fil conducteur est l'Arbre : nourricier, remarquable, du quotidien, d'ornement, de la campagne et de la ville !

Contact :

Fanny MARCATI, Responsable communication & sensibilisation
communication@caue47.com – 06 70 54 19 94 - 05 53 48 46 73

• Ciné Débat •

Un film, des rencontres

PAYSAN PAYSAGE

JEUDI

23 MARS

2023 • 20H

Cinéma
Montreurs d'Images à Agen

52min / Documentaire
De Tiphaine Lisa Honoré



20h : Accueil du public autour d'un verre de l'amitié.

20h15 : Ouverture par Bertrand HONORÉ, père de la réalisatrice et principal témoin du documentaire.

20h30 : Projection suivie du débat en présence de Séverin LAVOYER, paysan, agroforestier et Président de l'Association Française d'Agroforesterie, de Jérôme ROUSSILLE, paysan, viticulteur et agroforestier à Buzet-sur-Baïse & Monflanquin et de l'équipe du CAUE47.

● SYNOPSIS ●

Un homme qui plante des arbres. L'idée semble aujourd'hui évidente. Après le remembrement des années 70, la tendance à l'arrachage est restée ancrée. Pas pour mon père. L'ombre des branches, l'humidité et le retour de la biodiversité sont une force pour ses champs. Depuis plus de 30 ans il met dans cet acte une part de rêve, d'irrationnel. Une trace végétale qui restera après lui, alors que l'avenir de sa ferme est aujourd'hui à un tournant.

L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

RACONTE MOI TON ARBRE

Concours photo « Raconte-moi ton arbre » 24 avril – 31 octobre 2023

Partagez votre regard sur un arbre en Lot-et-Garonne qui vous touche, racontez-nous votre histoire !

Du 24 avril au 31 octobre, les 12 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Nouvelle-Aquitaine, sous l'égide de leur Union Régionale (URCAUE), valorisent les arbres à travers l'organisation d'un concours organisé sur la plate-forme numérique de dépôt du site internet de l'URCAUE sur le thème « Raconte-moi ton arbre en Nouvelle-Aquitaine ».

CONCOURS PHOTO

24/04 au 31/10
2023

RACONTE-MOI
TON ARBRE

EN NOUVELLE-AQUITAINE



JEU GRATUIT
OUVERT À TOUS
2 à 5 photos par candidature
→ 1 commentaire



POUR PARTICIPER
WWW.URCAUE-NA.FR

UR
c|a.u.e
Nouvelle-Aquitaine

Concours proposé par les 12 CAUE de Nouvelle-Aquitaine et leur Union Régionale
(Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

| RACONTE-MOI TON ARBRE

Chaque arbre a sa propre identité, dialoguant avec son environnement. Certains sujets, par leur place, leur histoire ou bien leur dimension nous interpellent plus particulièrement, individuellement ou collectivement.

Petits et grands, partagez votre regard sur cet arbre qui vous touche et racontez-nous votre histoire !

Toute personne ou groupe pourra présenter au jury un arbre candidat éligible. En plus de ses caractéristiques naturalistes et esthétiques, le jury sera attaché à l'intérêt constitué par l'histoire même de l'arbre, à son importance (culturelle, affective, sociale, symbolique, etc...) pour les participants.

| MODALITES DE PARTICIPATION

Pour être éligible à ce concours, les dossiers composés de photos et de textes doivent être déposés sur le site internet de l'URCAUE à partir du **lundi 24 avril 2023** jusqu'au **mardi 31 octobre 2023**.

Pour ce faire, les participants inscrivent durant cette période 2 à 5 photos accompagnées d'un texte de présentation sur la plate-forme de dépôt accessible depuis le site Internet de l'URCAUE (www.urcaue-na.fr) et relayée par les CAUE sur leurs différents réseaux sociaux et sur leurs sites Internet.

Rendez-vous aux Jardins - XX^{ème} édition 2 juin 2023

Dans le cadre des Rendez-vous aux Jardins, le CAUE 47 organise, en partenariat avec la Préfecture d'Agen, une visite du parc la Préfecture suivie d'une conférence animée par Caroline Mollie, architecte - paysagiste. Elle présentera ainsi ses livres : *Des arbres dans la ville* (réédition 2020 Editions Actes Sud) et son nouvel ouvrage : *A l'ombre des arbres, planter la ville pour demain* (Editions Delachaux et Niestlé - A paraître)

| PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE 18H À 19H30

- Petite Histoire des arbres dans la ville
- Les plantations : bonnes et fausses bonnes idées



CAROLINE MOLLIE

Dans les années 1980 et 1990, elle a été en charge, au ministère de l'Environnement, d'un programme de

protection et de réhabilitation de l'arbre d'ornement. Architecte-paysagiste et membre d'honneur de la Fédération française du paysage, elle est une personnalité de référence dans le domaine du paysage et de l'arbre dans la ville.

| FAUT-IL DES ARBRES DANS LA VILLE ?

« Oui, il faut planter la ville, répond Caroline Mollie, mais pas n'importe comment. » Déjà, il y a dix ans, elle s'inquiétait des pratiques de plantations urbaines qui aujourd'hui plus encore sont réalisées dans la précipitation, au risque de ne pas transmettre aux générations futures un patrimoine digne de ce nom. Les végétaux sont des êtres vivants, ils ne sont pas des objets de décor ou des alibis climatiques. Il convient donc de respecter leurs besoins et de les planter dans les conditions qui leur assureront un bel avenir.



DES MISSIONS D'INTÉRÊTS PUBLICS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne est une association départementale chargée de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il a été créé le 25 janvier 1980 à l'initiative du Conseil général de Lot-et-Garonne en application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

| CONSEILLER

Les maîtres d'ouvrage publics (collectivités) et maîtres d'ouvrage privés (particuliers) dans leurs démarches de construction et d'aménagement : sur tous les aspects qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ; sur les démarches administratives et le choix de professionnels compétents.

| FORMER

les élus à la connaissance des territoires et de leur évolution ; les professionnels et les acteurs du cadre de vie, par des journées thématiques et des programmes adaptés ; les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et des paysages dans leur projet pédagogique.

| INFORMER ET SENSIBILISER

Tous les publics à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages (visites, conférences, expositions, débats, etc...).



**CAUE 47 - 9, rue Étienne Dolet - 47000 AGEN -
Tél. : 05 53 48 46 70**